# LA SITUATION DU CABINET ET LE PROGRAMME **DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

On croit qu'aucun parti n'aurait intérêt à renverser le gouvernemen à la veille des élections

Paris, 9. — La session parlementai: il va s'ouvrir le 14 janvier sera divise qui va s'ouvrir le la janvier sera quivace en deux, une partile avant et une apres les elections legislatives. La 15e législa-ture expire le 31 mai ; la nouvelle Chambire sfégera obligatoirement à par-tir du ler juin. La session ordinaire ne pourra être close avant le 15 juin ; elle ira probablement jusqu'à la mi-juillet

Ira proasolement jusqu'a la mi-juliet.

La date des prochaines élections législatives devra être fixée dans les soitante jours précédant le 31 mai. La revision des jistes électorales se terminera
le 31 mars. On croit que le premier tour
aura probablement lieu le 19 avril ou,
au plus tard, le 17 mai au cas où prévaudrait la tendance d'avancer la date
des élections, if saudrait une loi succiale
des élections, if saudrait une loi succiale des élections, il faudrait une loi spé qui fixerait, par exemple, le premier au 29 mars et le second au 5 avril.

#### La succession de M. Herriot à la présidence du Parti radical-socialiste

La situation du Cabinet Laval demeure en partie subordonnée aux decisions du Comité exécutif du parti radical-so-cialiste, qui désigners, le 19 janvier, le successeur du président Herriot M. Daladier sera probablement élu.

Les décisions de cette assemblée ex-tra-parlementaire péseront sur la situa-tion. La position gouvernementale pa-rait plus solide que jamais, Les oppo-sants restent divisés sur les principes; reprendre les leviers de commande est dangereux à une veille d'élection.

dangereux à une veille d'élection.

Les derniers déscréts-lois ont été implicitement ratifées avec le budget de
1936 : on n'y reviendra pas. L'œuvre
budgétaire du Cabinet Laval ne sera pas
remise en cause. Les lois sur la dissolution des ligues donnent satisfaction aux
perlementaires; la fin prochaine du procès Stavisky également; on pense qu'aucun parti n'aurait intérét à réveiller
cette affaire à la veille des élections.

#### La réforme électorale

réforme électorale va occuper la haine session. La majorité de la mission du suffrage universel reste sée à une modification du mode de tin. Mais les proportionnalistes ré-tenviron 150 membres. Ils présen. teront un contre-projet analogue à celu de M. Bracke et de ses collègues socia-

de M. Bracke et de ses couegues sociaistes.

La reforme de la loi dectorale souléve
d'ailleurs d'autres questions que celle du
mode de scrutin et la proximité de la
consultation populaire va leur donner
un regain d'actualité. Le suffrage des
femmes, le vote obligatoire, celui des
c absents », la réduction du nombre des
députés, la pérequation des circonscriptions, la suppression du second tour, la
réduction du nombre des candidats par
l'institution d'un cautionnement, comme
en Angleterre, autant de thèmes de discussion qui peuvent être donnés prochainement à la Chambre et qui ont été
évocués, la Compission da la réforme
de l'Etat. Inais notit pas encore été à
la Commission du suffrage universel qui la Commission du suffrage universel sera peut-être amenée à statuer à breéchéance à leur sujet.

#### Le projet de loi sur le recrutement de l'armée

Parmi les textes sur lesquels la Cham-Parmi les textes sur lesquels la Chambre aura à interventr prochainement fi-gure le projet de loi sur le recrutement de l'armée, dont le vote est urgent et s'est trouvé suspendu à la suite du dé-pôt d'amendements exonérant les fils aînés de familles nombreuses de l'obli-gation militaire. La Commission de l'ar-mée n'a pas suivi les auteurs de ces amendements, mais a cependant acmis pour certaines catégories de militaires des suppléments de permissions.

des supplements de permissions.
Au nombre des autres textes susceptibles d'être discutés avant la fin de la législature figurent ceux oui visen le régime des mines domanisles de la Sarre, la réorganisation de la magnitrature et la création d'une inspection générale, l'institution d'un bureau de législation au ministère de la Justice, la refonte du Code pénal, etc..

Quant aux interpellations, celles cui sent la situation aericole auront sans ute la priorité et occuperont plusieurs relandis consequifé

#### M. Groussau ne présidera pas la séance de rentrée

La séance de rentrée, le 14, sera marquée par le discours du vice-doyen d'âge. M Cazals, questeur, député de l'Arlége, remplacant le doyen, M. Groussau, que aon état de santé tient éloigné depuis de nombreux mois du Palais Bourbon, et qui déjà n'a pas occupé la fauteuil l'an passé à pareille époque.

Aussitôt après aura lleu le renouvel-ment du bureau de l'Assemblée. M. ernand Bouisson, qui se présentera our la treizème fois aux suffrages de se collègues, sera réélu sans concurrent. liègues, sera réciu sans concurrent les six postes de vice-présidents, seront vacants, ceux de M. Camille

# **ECHOS** et CARNET

Samin-Hortanse.

METEROROLOGIE. — Station de Lille. —
Observations faites le 9 janvier 1938, di
7 h. 30 : Baromètre ; 750 mm.; haise depuis la veille, à 18 h : 1 mm. 4 ; Thermometre : Fronte : [16 : 14 mins 1 7 o; Hazima : 18.0 ; Etat bygrométrique : 91 : Hazteur d'éau tombés d'epuis la veille, à 18 h :
à mm. 5 ; Directiou du : veni : Ouesi-Suda
Ouesi : Force : fort ; Direction en : Prévisions pour la journée d'aujourd'hui : Frais;
Oesèques Dutse.

PREVISIONS DE L'OPPICE NATIONAL—
legien Nerd. — Temps médicers, couvert,
rumeux avec qualques pluies intermittens, se dégageant en fin de journée avec
chârcies et averses; Vant du sectour Sunt
passant à Juest, modéré et ierégulier,
l'aliment de température sans grand
moins huit voyages par an.

# UNE CONFRONTATION GÉNÉRALE **VA AVOIR LIEU**

Maurice Lévy a déclaré avoir vu l'année dernière Conssentien frapper Serge avec une barre de fer. l'enfermer dans un sac et l'enterrer dans un champ

Paris, 9. — L'enquête menée par tou-tes les gendarmeries sur la mort restée montérieuse de l'enfant dont le cadavre à été trouvé à la Belle-Epine, près de Choisy-le-Roi, se poursuit toujours très

Choisy-le-Rol, se poursuit soupous activement.

Une confrontation avait, été décidée dans la journée d'hier, confrontation qui devait avoir lieu aujourd'nui à la Caserne des Minimes. A cet effet, une automobile de la genfarmerie des Minimes s'est rendue ce matin à Massangia, afin d'y prendre Jules Lévy et son fils Renri, puis à Chablis pour y chercher le second fils de Lévy, Maurice.

Le retour à Paris s'est effectué normalement. Toutefois, les deux enfants, dont c'était le nremier voyage en automobile.

lement. Toutefois, ies deux enfants, dont c'était le premier voyage en automobile, furent légèrement indisposés et l'automobile, dux s'arrêter à plusieurs reprises et n'arriva à la Caserne des Minimes qu'à 13 heures.

On attend finalmenant l'arrivée du des me Lévy et de Coussentien, appréhende hier à Niort, arrivée qui est prévue dans la soirée.

#### L'interrogatoire de Jules Lévy et de ses fils Maurice et Henri

Paris, 9. — Cet après-midi, à 16 h. 30, à la gendarmerie des Minimes, le capi-taine Dorin, commandant la légion de Sceaux, et le commissaire divisionnaire Guillaume, de la police judiciaire, assistés de l'inspecteur principal adjoint Moreux, ont procedé à l'interrogatoire de Jules Lévy et de ses deux enfanis: Maurice et Henri.

Jules Lévy n'a pu que répéter ce qu'il avait dit aux gendarmes de l'Isle-sur-

erein. Quant au petit Maurice, qui paraissait lutôt s'intéresser au décor qu'aux ques-Quant au petit Maurice, qui paraissait pubtôt s'intéresser au décor qu'aux questions qui lui étaient posées, il a fallu lui arracher ses réponses bribes par bribes. Il a répété ce qu'il avait déjà dit aux enquêteurs: l'année dernière, vers le nois de mars, il vit son frère Serge battu a coups de barre de fer par Coussentien, ti « Cariotte », puis placé dans un sact enterré dans un champ — où? — il e peut préciser l'endroit. Après cet interrogatoire, Jules Lévy a féclaré qu'il se tenait à la disposition le la justice. Il a été remis en liberté.

#### Une lettre de Jules Lévy recherchée vainement à Dunkerque

Nous avons dit, hier, qu'il avait été question, à DUNKERQUE. d'une lettre qu'avaient reçue la dame Winterstein, dans laquelle Jules Lévy faisait part à sa mère que son zivai avait menacé de tuer le petit Serge Lévy.

On sait qu'à cet effet, le commissaire central de Dunkerque, M. François, se fit remettre la correspondance de la roulotte. Son examen ne donna rien La fameuse lettre en question ajoutair que Lévy craignait que l'amant de sa concubine n'ait jete l'enfant dans un puits.

Duits.

Duits.

Une dame Clolus, fille des époux Winterstein, abandonnée par son mari à Dunkerque et mère de quatre enfants, aurait confirmé la teneur de cette lettre.

Mais, que ne dit-on pas encore?

L'affaire en elle-même apparaît si bizarre et si confuse qu'on peut dire que bizarre et si confuse qu'on peut dire q pour la démêler il faudra grand temp

# LE COMMANDANT CHRISTIAN FROGÉ devant le Tribunal Correctionnel de Lyon

Lyon, 9. — Le commandant Christian Frogé, frère de l'Intendant Frogé, de Belfort, lequel fut inculpé et condamné pour espionnage à cinq ans de prison, a comparu es soir devant le Tribunal correctionnel de Lyon pour avoir, au cours de conférences organisées à Lyon le 18 novembre et le 10 décembre 1934, conférences or il voulait démontrer l'innonovembre et le 10 décembre 1934, conférences où li voulait démontrer l'innocence de son frère, outragé, à différentes reprises, les magistrats Dieudonné, président du tribunai de Belfort, Cordier, juge d'instruction dans la même ville et le contrôleur génèral Ducloux.
L'affaire vint une première fois à l'audience du 28 février dernier, mais, après un expose des faits et l'audition des témoirs. Me Claps souleva l'incompétence du tribunal correctionnel et demanda la comparution de son client devant la Cour d'assises.
A l'audience d'aujourd'hui, que prési-

Cour d'assises.

A l'audienes d'aujourd'hui, que présidait M. Lachat, l'incuipé a reconnu avoir tenu les propos qui lui sont reproches, mais a declaré à nouveau ne pas avoir voulu outrager ces magistrats. Il a explique alors la douleur de la famille devant la terrible accusation portée contre

Et le commandant Frogé a ajouté gra vement : « J'ai toujours fait mon devoir je le ferai toujours et, ai on me frappe je veux tomber debout ».

Sur les six postes de vice-présidents, deux seront vaccants, ceux de M. Camille Blaisot, devenu sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, et de M. Jean Payra, élu sénateur.

Le groupe de la Fédération républicaine présentera vraisemblablement la candidature de M. Edouard Soulier et le groupe socialiste S.F.LO. celle de M. Ersche. Quant aux questeurs, MM. Tranhand Cazals et Barthe, lls seront la déclaré que c'est à le la déclaré que c'est à le la charde de la déclare qui a et la la charde que c'est à la la charde de la chard du Manager.

Tour la prochaine session des Assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la grochaine session des Assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la grochaine session des assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la grochaine session des assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la grochaine session des assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la grochaine session des assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la prochaine session des assises du Nord

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Mirande, a renvoyé à la Condres, 9. — M. Couhé, directeur de Directeur de Directeur de Nord, qui ont u récemment de l'acquistoire. Il a Salvira l'expositée de pollee gents d'une grande Compagnie de naviget on acriens avec les diricteurs contre l'Incupie, a-t-il dit, une peine de prison, car j'estime que la disgnité de la Justice a souffert des propositents par lui 3.

M' Clapa, défenseur du commandant Frogé, a plaidé avec éloquence l'acquit-tement de l'incupie car son client, a-t-il déclaré, n'a jamais eu l'intention d'outrager les magistrate.

« D'autre part, a-t-il affirmé, certains propos violents qu'on lui reproche étalement de l'incupie car son client, a-t-il declaré, n'a jamais eu l'intention d'outrager les magistrate.

« D'autre part, a-t-il affirmé, certains propos violents qu'on lui reproche étalement de l'incupie car son client, a-t-il declaré, n'a jamais eu l'intention d'outrager les magistrate.

« D'autre part, a-t-il affirmé, certains propos violents qu'on lui reproche étalement de l'incupie car son client, a-t-il desemann et l'incupie a-t-il declaré n'a jamais eu l'intention d'outrager les magistrates de l'acquit de nouve de polle de polle gent de polle gent de polle de polle gent de polle de polle gent de poll recius sans compétition.

Dès le jeudi 16. le bureau s'intaliera et son président prononcera à cette cocasion l'allocution d'usage. Puis la Chambre sera appelée à fixes son ordre du jour et à établir le programme de ses jour et à établir le programme de ses itatuaton morale du chef de famille qui chercha à sauver le nom et l'honneur de jour tout au moins pour les jours à venir.

déclaré, n'a jamais eu l'intention d'outra-ger les magistrais.

« D'autre part, a-t-il affirmé, certains propos violents qu'on lui reproche étalent destinés non pas aux magistrats de Bel-fort mais à l'espion Krauss et au nommé Cessemann et, dans ces conditions, le Tribunal, pour des raisons juridiques, doit "acquitter ».

Le jugement sera rendu à huitaine,

#### **UNE LIGNE DE NAVIGATION** CHILIENNE VERS L'EUROPE

# LE CRIME DE CHOISY-LE-ROI Les Funérailles de M. Georges Guilbaut Conseiller Général du Nord

ELLES SE SONT DÉROULÉES, HIER, A LILLE DEVANT UNE ASSISTANCE CONSIDÉRABLE

L'activité de M. Georges GUILBAUT et les nombreux services qu'il a rendus au cours d'une carrière bien remplie lui ont valu des sympathies étendues qui et sont groupées hier pour le conduire à sa dernière demerre M. Guilbaut était consellier général du Nord, ancien vice-président de la Chambre de Commerce de Lille, président du Comice agricole, président de l'Association de anciens oiages de représilles, administrateur de la Banque de France. Il appartenait en outre à de nombreux groupements mutualistes et sociétés diverses.

Les obsèques ont été célébrées hier, à 10 h 30, en l'éslies Notre Dame de Consolation.

La levée du corps avait été faite à la maison mortuaire, rue Solferino, par M. l'abbé Feuillère, curé de la paroisse.

En tête du cortège s'avançaient les drapeaux des différentes sections de l'ambre de Conwer, maire de La Madeleine; Edouard Desdrapeaux des différentes sections de l'ambre maire; le professeur



LE CONVOI FUNEBRE SE RENDANT AU CIMETIERE.

nomerce. Puls vensient des délégations ou mmerce. Puls vensient des délégations liverses: l'Entente républicaine, avec f. Nicolie, député du Nord, président ; ecquart, conseiller général, secrétaire, c...; les otages de représalles, ayant leur tête M. E. Tison, secrétaire généal de l'Association.

ral de l'Association. Les cordons du poèle étalent tenus par MM. Armand Guillon, préfet du Nord ; Alfred Descamps, ancien président de la Chambre de commerce de Lille ; Alexan-Chambre de commerce de Ame, Alexandre Crespel, vice-président du Comice agricole; L. Delepoulle, président des « Amis de Lilie », et Emile Ferré, anciens otages de représailles; Monnier, directeur de la Banque de France.

#### Les personnalités

Les personnaires

Parmi la très nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Roussel, des Rotours, sénateurs ; Delsart, Theilier, Faure, Coutel, députés ; Chatelet, recteur de l'Académie ; Boudry, président du tribunal civil ; Robin, procureur de la République ; Deltour, Perier, Masson, Lebacq; conseillers généraux ; Batsille, Theilier de Poncheville, Brasme, conseillers d'arrondissement ; l'intendant général Théry ; Venot, vice-consul d'Espagne ; Régnier, vioe-président du Conseil de préfecture ; Genét, ingénieur en chef des Ponts et Chaus-

CHAMBRE DES MISES

**EN ACCUSATION** 

Les auteurs des détournements de Condé et d'Escautpont

renvoyés devant les Assises

Cette importante affaire a été exa-minée hier par la Chambre des mises en accusation, qui a renvoyé les inculpés devant la Cour d'Assiese du Nord, pour abus de confiance qualifié et complicité, recel, banqueroute simple, escroquerte, faux et usage de faux.

faux et usage de faux.

Il s'agit de malversations importantes dont les auteurs sont Faul Demarcq, ancien entrepreneur à ESCAUTPONT, et Alfre Vandenhove, ex-directeur de la Banque Générale du Nord à CONDE. Les moyens frauduleux employés par les accuses pour combler leurs déficits étaient nombreux et consistaient en es-compte de traites fictives, emissions de chèques sans provision, rédaction de faux documents et autres subterfuges.

Ont été rétepus et comparativant de

ont été retenus et autres subteruges.
Ont été retenus et comparatiront devant le jury comme complices ou coauteurs : Léon Marin, ex-caisser à
CONDE; Alfred Lompret et Paul Fleury,
ex-employés de banque à CONDE;
Edouard Drapter, entrepreneur à CONDE;
Laurent Claus, ingénieur à HAVINES (Belgique); Gaston Honoré, remisieur à ROUBALX; William Lespinglet,
sans profession à FRESNES, almé
Richir, fossoyeur à FRESNES, et Mme
Demarcq.

Un complément d'information

est ordonné dans l'affaire Benoît

L'ex-fondé de pouvoirs de la Banque opin, à DOUAL Benoît, ancien tréso-

Copin, à DOUAL Benoît, ancien tréso rier des Pollus, ne comparaitra pas i la prochaine session des assiess. Le Chambre des mises en accusation vient, en effet, d'ordonner un complément d'information qui a été confié aux soins de M le conseiller Boulanner.

Debeyre président de la Fédération des sociétés d'E.P.; Henri Jooria, président de la Lique du Nord de footbal.; Pasquesoone, président de l'Association du Mérite agricole; le docteur Arquembourg et Ch. Rémy, anciens adjoints au maire de Lille; Eugène Duthoit, doyen de la Faculté libre de droit; Fauchille, ancien bátonnier; le professeur Dollé, V. Degouy, Jean Dorchies, Alphonse Batalile.

taille.

Dans le chœur de l'église, le cardinal
Liénart présidait, entouré de Mgr Jan-soone, évêque auxiliai.e.; Mgr Lesne, recteur des Facultés libres.

#### Les discours

Les discours

Sous le porche de l'église, plusieurs
discours furent prononcés, retraçant la
vie du défuni par M. Georges CATOIRE,
au nom du Consell genéral du Nord;
Alexandre CRESPEL, au nom du Comice
agricole de Lille; Jean DORCHIES, au
nom de la Féderation des Syndicats
horticoles; Louis DELEFOULLE, au nom
des anciens otages de représailles;
Alfred DESCAMPS, au nom de la
Chambre de commerce; M. Armand
GUILLON, préfet du Nord, vint, au nom
du gouvernement, saluer la mémoire du
conseiller général, et tracer, en termes

disparu. La famille reçut les condoléances à la sortie de l'église. Puis le corps fut conduit au cimetière de l'Est, où eut leu l'inhumation.

# LOTE R*IE* RÉGIONS LIBÉRÉES



Tirage des Séries 1 et 2
LE BILLET 100 FRANCS
RE DIXTEME OFFICIEL II PRANCS

coupanie de meurtre à DUNNERRQUE les époux Levandavoisit, auteurs d'u incendie volontaire à ESCAUDAIN Daniel Dilly, ex-facteur des postes RONCHIN; Joseph Janssens, mécanicen, sans domicile fixe, et céline Lefebvre, tisserande à LILLE, accusés d'étournement de correspondances, faus escroqueries, recel et complicité.

Vers les Assises du Pas-de-Calair Comparattront, d'autre part, devan es assises du Pas-de-Calais: Yves Waill

les assists du ran-uc-usans électricien, accusé d'assassinat à FRE-VENT; Henri Candas, ouvrier agricole, accusé de meurtre à CAUCHY-LA-TOUR et Lucien *Déprez*, coupable moraux à GAUDIEMPRÉ.

# LA GRÈVE de l'agglomération lilloise continue...

aujourd'hui et demain à Lille et à Roubaix et M. Jaccoud. secrétaire général du Syndicat des Transports en commun, participera aux débats

Calme, calme plat. La cinquième journée de la grève pourrait ne se résumer que dans les trois mots qui précèdent is le Comité de grève des « Traninots » de Lille, qui s'est réuni hier après-mid dans la selle Merrhèm à la Bourse du Travail, n'avait, d'accord avec le Comité de la comité de la

#### Le Comité de grève au travail

C'est ainsi qu'après avoir étudié l'ap-plication, à Lille, des décisions prises ja veille par l'Intersyndicale, des réunions ont été organiaées, qui auront lleu: le Pour l'Intersyndicale des Tram-ways de Lills et de l'Electrique Reusaix-reuresing, à la Maison des Traw-ways de Reubaix, aujourd'hui à 15 h. 2 Pour les grévistes de l'ELLRT., assemblée générale à Reubaix, samedi à 10 heures.

assemblée générale a novemble de leure.

3º Pour les grévistes de Lilie, assemblée générale à la Bourse du Travail de Lilie, à 16 h., demain samedi.

M. JACCOUD, secrétaire générale de la C.G.T. à Paris, pour les syndicats de transports en commun, arrivera à Lilie aujourd'hui, et prendra la parole aux assemblées.

deux assemblées.

M. Eugène GUILLOTTON, secrétaire général de la Bourse du Travail et de l'Union locale des Syndicats confédérès de Lille, prendra également la parole à Lille, samedi après-midi.

#### Un appel de l'Union Locale des Syndicats confédérés

Notons que l'Union locale des Syndi-cats confédérés de Lille vient de faire parvenir à tous les confédérés de la Ville la lettre suivante:

Ville la lettre suivante :

« Depuis le 5 janvier, les Traminots
de Lille, ainsi que ceux de RoubaixTourcoing sont en grève.

» Par affiches, ces travailleurs ont
fait connaître au public les motifs d'une
décision dont ils n'ignorent pas la gravité et qui tlement en cette brève formule : dérense de salaires déjà nettement msuffisants.

» L'Union locale se fait un devoir de rendre hommage au courage et à la cohésion montrée par nos camarades dans ce conflit dù à l'inhumanité d'un gouvernement pratiquant à merveille l'art de « faire payer les pauvres ».

» Elle croit, d'autre part, nécessaire l'adresser, dés maintenant, un pressant ppel à la solidarité morale des travail-eurs considérablement génés dans leurs

» Nous connaissons, pour les éprouver nous-mêmes, les perturbations apportées dans nos habitudes et dans nos besoins (ce qui, d'ailleurs, ne démontre que mieux l'utilité de ces modestes travail-leurs, parfois trop oubliée), mais qu'im-porte.

mais, uniquement, les nécessités vitales de ceux qui nont accompli leur geste de révolte qu'après avoir épuisé toutes les possibilités d'arrangement.

possibilités d'arrangement.

Aussi, intervenons-nous auprès de vous pour que, chacun dans as aphère, fasse son possible pour combattre les petits mécontentements qui pourraient se faire jour et qui sont vraiment peu de chose auprès des privations que vont devoir s'imposer nos camarades grévistes pour mener à bien la lutte engagée.

tes pour mener à bien la lutte engagée.

A ce sujet, du reste, nous pensons
qu'il est inutile de vous prévenir que, si
les nécessités l'exigealent, un appel
serait lancé à tous les syndiqués — par
votre intremédiaire — pour la mise en
œuvre de la solidarité matérielle qui
s'imposerait.

» Espérons, toutefois, que nos vall-lants Traminots obtiendront un prompt et complet succès ».

# La parole est à M. Pierre Laval

Pour en terminer avec la 5e journée de gràve, il nous reste à annoncer que M. Pierre LAVAL, président du Conseil, seul juge de la situation créée par la grève, est rentré mercredi à Paris et que, désormais, au courant du problème que posent les Traminots de l'agglomération illioise, il étudie la question et s'apprète à prendre une décision. A. L.

# A ROUBAIX

Trois réunions prévues La journée d'hier fut très calme

qua.

Aujourd'nui, le Secrétaire général de la Fédération des Moyens de Transport, viendra à Roubaix, ou les réunions suivantea sont prévues :

1º à 9 h. 30, réunion du Comité de grève de l'E. L. R. T.

res, réunion du Comité in-Ta le letters de le les deux réunions se tiendront à la Maison des Tramways, boulevard de Strasbourg, à Reubaix.

D'autre part, le samedi, à 9 h. 30, à la Maison des Tramways également aura lieu une assemblée générale de teus les

grévistes.

A ces diverses réunions, le Secrétaire de la Fédération prendra la parole.

# 100 KILOS D'ŒUFS FRAUDÉS A BOESCHEPE

Les sous-brigadiers Westeel et Verscheerre, et le préposé Flauw, de la brigade des douanes d'Hassebreudet, se trouvaient, dans la nuit de mercredi à jeudi, en embuscade à Boeschèpe, au lieudit de Drève Denys », lorsqu'ils aperqurent un groupe de fraudeurs qui tentaient de passer trois caises d'œuis.

Attaqués, les contrebandiers abandonnerent leur chargement et prirent la fuite.

Les trois caisses contenaient au total cent kilos d'œuis qui ont été saisis.

# LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »



# L'HISTOIRE DES TRAMWAYS DU « MORT-VIVANT » de Givenchy-en-Gohelle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« C'est tol Bénedetti, lui demanda til, tu vis avec Lurent Victoria, et bien, tu lui diraa que je suis son mari ».

» Une autre fois, je me auis présentée à la mairie de Lena, alors piace du Cantin, pour une réclamation concernant mes impots. On me montra une lettre aignée: Puchois, « Si c'est votre marimate de la mairie de la contra de la contra de la consultation de la confirmation de la consultation de la confirmation de la

Notre visite à la « yeuve » Puchois

Notre visite à la « veuve » Puchois

Cette histoire paraissant teliement invraisemblable, nous avons tenu à rendre
visite aux deux intéressés, d'accord à la
« Veuve » pulis au « Mort-vivant ».

Rue Fauqueur, 18, à Lens, nous frappons à la porte, une femme vient nous
ouvrir. C'est Mine Puchois qui nous reçoit très aimablement. Elle se doute de
suite du but de notre visite et elle nous
parle des ennuis qui lui sont actuellement causes à propos de sa pension.
« Lors de la déclaration de guerre,
dit-elle, nous habitions, mon mari et mes
cinq enfants dans les maisons Masqueiler, à Avion. Le 4 octobre 1914, à l'arrivée des Allemands, mon mari, qui n'était
pas mobiliable, se sauva et je restais
avec mes cinq enfants dont l'ainée avait
à ans et le plus jeune urr an. Je suis
restée à Avion jusqu'en juillet 1915, lorsque les Allemands m'emmerener prisonnière, laisant seuls mes enfants à la
maison. On me conduisit à Cambrai où
je restai 6 mois, puis à Roubaix. Aprés
3 mois de détention, on me remit en liberté et je revins à Avion, où j'allai habiter rue du 14 Juillet. J'eus le bonheur
de retrouver mes enfants qui étaient soignés dans une créche. Trois semaines biter rue du 14 Juniet. Jeus le bonnet de retrouver mes enfants qui étaient so gnés dans une crèche. Trois semaine plus tard, les Allemands venaient à nou

gnés dans une crèche. Trois semaines plus tard, les Allemands venaient à nouveau me rechercher pour m'emmener à Doual, où on me laissa huit mois, pour ensuite me conduire à Roubaix où je fus incarcérée rue de la Fosse-au-Chênes avec 600 femmes.

> Enfin, après trois mois de captivité, je fus rapatriée en France, en passant par Brucelles, et j'arrivai à Evians-les-Bains. Je pus retrouver mes enfants qui avaient egalement été rapatriés en France et qui se trouvaient à Lyon « Après avoir habité Coursont, dans le Calvados, je trouvai un emploi en 1918, à Vire, comme concierge du Palais de Justice. Un an plus tard, je me rendis à Amiens où j'habitai rue Valentin-Hauy, 62, pendant trois ans. C'est là que, n'ayant plus de nouvelies de mon mar, un jugement le déclarant décédé fut rendu.

» Je suis venue ensuite habiter Lens et lepuis sept mois je demeure rue Pauc-

depuis sept mois je demeure aut rau-queur.

» Jamais je n'ai revu mon mari et je ne puis croire qu'il soit vivant ».

Me Puchois nous exhiba un volumi-neux dossier contenant les pieces du ju-gement, de la liquidation de pension d'un diplome lui conférent la Médaille de bronze de la ramille française, ainsi qu'une lettre de la Préfecture, d'Amiens, concernant une demande d'attribution de la Médaille de le Reconnaissance Française.

nous restait donc à chercher après

# L'acte de décès

L'acte de décès

A la Marie d'Avion, nous fumes reçu
par M. André Parent, maire, conseiller
général et M. Croenne, secrétaire général et M. Croenne, secrétaire général qui nous permirent de prendre connaissance de l'acte de décès de François
Fuchois et dont voit l'extrait.

« D'un jugement rendu par le Tribunal de première instance de l'arrondissement d'Arras, département du Pas-deCalais, reuni en audience publique au
Palais de Justice de cette ville le 5 octobre 1921 et transcrit le 3 novembre 1921,
il appert que le Tribunal :

» En conséquence déclare judiciairement constaté le décès de M. FrançoisErnest Puchois, fils de Augustin et de
Céline-Rose-Joseph Stenne, né à Neuville-St-Vaast, le 20 mars 1865, époux de
Victoria-Elise-Joseph Laurent, actuellement réfugiée à Amiens, présumé le 4
octobre 1914 ».

# Notre entrevue avec le « mort »

Ayant apris que le « mort », Franço Puchois, habitait à Givenchy-en-Goheli rue Degréaux, nous nous présentâmes cette adresse. C'est M. François Puchol·lui méme, en chair et en oa qui nou A notre sourire il se rend compte de

« Ah... vous venez voir un « mort ». Et hien, comme vous le voyez, je a bien portant et je n'ai qu'un désir, c' qu'il en solt ainsi longtemps. Oui, sais il y a jugement prononçant m décès, ma femme touche une pensi c'est elle qui a tout fait celà, qu'elle débrouille maintenant, pour moi ma tuation est claire et nette. Je vis.

# L'odvssée du « mort-vivant »

De bonne grâce, M. Puchois nous ra-conta son histoire qui, ainsi qu'on le rerra, se trouve, per certains points, contradictoire avec les déclarations de

Sa. veuve 3.

« En 1914, le samedi 3 octobre, préciset-il — car M. Puchois fait preuve d'une bonne mémoire — j habitais chez Mme Contard, ear je vivais séparé de mort du châteiain Fardel, à Longuenesse. L'autopais du docteur Baron n'a rien des troupes françaises, je revins vers lems avec ma propriétaire et sa famille, car l'autre côté était bombardé. Deux jours plus tard, on demandait des volontaires boulangers et je fus embauché l'affaire. Ils doivent être ensuite examines. jours pius tard, on gemanant des vountaires boulangers et je fus embauché chez M. Loure-Baggio, face à l'église. Le 9 octobre, je fus emmené comme prisonmer civil par les Allemands et dirigé sur Hénin-Létard. Doual, puis interné dans tun camp à Mercebourg (Saxe). Je fus ensuite conduit à Hverberg (Brânde bourg), puis de juillet 1915 à juin 1916 dans un camp de travailleurs à Meggen (Westphalle). Enfin, je fus envoyé, pour y travailler, dans une ferme à Elsen, i jusqu'en 1918, date à laquelle je fus libéré. Je suis resté en Allemagne jusqu'en 1918, je suis revenu ensuite habiter-à Lievin, chez mon frère Benjam, aujourd'hui décédé.

— Avez-rous pensé à revoir votre femme ?...

min, aujourd'hui decené.

— Avez-vous pense à revoir votre femme?...

— Parfaitement, nous répondit Puchois, rentré le 17 novembre 1924, quatre jours plus tard j'ailais la trouver à Lens pour lui demander si elle avait fait le necessaire pour les dommages de guerre pour les enfants, car-tout le mobilier m'appartenait, et pour lui demander de divorcer.

» Elle me fit voir un extrait de jugement comme quoi j'étais mort et que, par conséquent, cà n'était pas la peine.

» Je tiens à préciser, poursuit notre « mort », que j'ai toujours-donné, durant mon séjour en Allemagne, signe de vie. Je correspondais avec mon père, qui vivait encore, et mes frères, aussi je ne puis comprendre qu'un tel jugement ait été rendu. femme ?...

— Parfaitement, nous répondit Puchols, rentré le 17 novembre 1924, quatre jours plus tard j'aliais la trouver à Lens pour Liévin je n'avais pas demandé mon insplus tard j'aliais la trouver à Lens pour Liévin je n'avais pas demandé mon insuit demander si elle avait fait le necessaire pour les dommagea de guerre pour les enfants, cax tout le mobilier m'appartenait, et pour lui demander de divorcer.

3 Elle me fit voir un extrait de jugement comme quoi j'étais mort et que, par conzéquem, çà n'était pas la peine.

3 Elle me fit voir un extrait de jugement comme quoi j'étais mort et que, par conzéquem, çà n'était pas la peine.

3 Elle me fit voir un extrait de jugement et comme quoi j'étais mort et que, par conzéquem, çà n'était pas la peine.

3 Elle me fit voir un extrait de jugement au tribunal d'Arras et j'al pu voter. »

— Un mort qui vote, est-ce possible ?

En effet, M. Puchois nous entiba sa ert d'électeur établie en bonne et due forme et pointée du dernier scrutin.

3 Eln 1921, j'ai fourni deux procurations avec signature légalisée en Allemagne, j'une pour liquidation d'une affaire de famille de mon côté, et l'autre qui fut envoyée à un notaire d'Arras pour la famille de ma femme.

3 Flomme fevent de mon course de mander de divorcer.

3 Elle me fit voir un extrait de jugement au stuation est nette, tant que j'habitais ditevin je n'avais pas demandé mon insurétie pur voir puis elieution d'électeur est régularisée. Un extrait de mon acte de naissance a run est ture de devent est régularisée.

Un extrait de mon acte de naissance a fur voir est de demande au tribunal d'Arras et j'al ext de demande au tribunal d'Arras et j'al ext de mon acte de naissance a run est et que voir es maissance a tribunal d'arras et j'al ext de mon cate de naissance a ferit de mon acte de naissance a fur et de demande au tribunal d'Arras et j'al ext de mon acte de maissance a fur et de ferte de la depuis que voir es vet de mon acte de maissance a ferit de mon acte de maissance a fur et de mon acte de maissance a fur et de m



# L'ASSASSINAT D'UN SEPTUAGÉNAIRE A HALLOY-LEZ-PERNOIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

#### Horrible vision

Dans la cuisine, au coin du feu, ils aperçurent alors le corps de la pauvre viellle, recroquevillé, les mains crispées, la lête trouée en plusieurs endroits avec une pelle-béche laissée auprès du poèle. La malheureuse avait été assassinée.

La maineureuse avait ete assassinet.

Immédiatement les gendarmes de
Domart furent prévenus et le lieutenant
Chassagne, commandant la section de
Doullens, appelé lui aussi, arriva pour
diriger l'enquête aldé du maréchal des
logis-chef Duchaussoy, commandant la
brigade de Domart.

Cette enquête, commencée dans la ma-tinée, se prolongea toute la journée et ne put amener de conclusions probantes. Toutes les pièces furent fouillées en vue d'y relever les indices utiles.

dy relever les indices utiles.

La maison, située au bout du village, était un lieu facile pour que l'assassin puisse agir en toute tranquillité. L'habitation de la pauvre vielle était accessible par trois barrières dont deux donnant sur la route, la troisième, ne fermant pas communique avec une pâture située derrière la maison. C'est par la que l'assassin a dû s'introduire.

#### Les constatations

Dans la pièce où fut commis le crime, près de la victime, deux fauteuils placés l'un à côté de l'autre, laissent supposer que l'assassin conversait avec sa victime ayant d'accomplir son horrible forfait. Mme Candillon a été sauvagement frappée. Plusjeurs plaies béantes ont éte relevées à la tête et la face.

reievees a la tête et la race.

Le cuir chevelu a été arraché et une
mare de sang coagulé et noir a coulé
sur le sol. Les os du crâne et de la
machoire sont à nu. La tête presque
entièrement décharnée, montre qu'un
chat a commencé à se repaitre du cadavre de sa maîtresse,

vre de sa maîtresse.

Le crime aurait été, d'après les pre-mières constatations, commis samedi soir. Des traces de sang ont été trouvées près de la porte ainsi qu'une poignée cassée, ce qui laisse supposer que la lutte a du avoir lieu à cet endroit pour trouver son épilogue près de la che-minée. un linge ensanglanté a été également Un linge ensanglanté a été également

# Faible butin?

Qu'a pu emporter l'assassin? Peu de choses, semble-t-il, car Mme Candillon vivalt modestement et ne devait pas avoir de grosses sommes à sa disposition. Des titres representant une est de company de la company de

Ajoutons que diverses pistes sont suivies par les enquéteurs.

Dans l'après-midi, le parquet s'est transporté sur les lieux et l'autopsie du cadavre a été pratiquée par le docteur Perdu, d'Amiens.

# L'assassin est arrêté

cours de leurs investigations dans Au cours de leurs investigations dans la maison tragique, les gendarmes avaient trouve un rasoir sur un tas de linges sangiants. Il fut établi que cet outil avait été porté là par le petit-fils de la victime. Octave Heluin, 24 ans, originaire de Fiesselles. Celui-di était venu voir son futur beau-père à Halloy et il avait emporté son rasoir pour le faire repasser à Amiens. Il lui failut expliquer aux gendarmes pourquoi cet instrument se trouvait là chez sa grandmère.

Après bien des hésitations, il finit par econnaître avoir rendu visite à Mine

La piste paraissait tellement sérieuse les gendarmes l'ont conservé en état d'arrestation, et on a l'impression que l'on est bien près de connaître la vérité, que les gendarmes l'ont conservé en état d'arrestation. Habilement interrogé, il a fini par avouer avoir assassiné sa grand'mère pour la dévaliser.

# LA MORT SUSPECTE D'UN CHATELAIN A LONGUENESSE

### Une information est ouvers contre X..., pour homicide involontaire

Le corps sera transporté aujourd'hui vendredi, dès 16 heures, à Longuenesse. Cette affaire réservera-t-elle des sur prises? Car ne chuchote-t-on pas offi-cieusement que la cause exacte du décète de Fardel serait connue de certains?

Signalons, par alleurs, que la com-mission rogatoire lancée par M. Pierre Guérin, du Parquet de Saint-Omer, est arrivée hier matin au Parquet de Boulo-gne. — Une information est effective-ment ouverte contre X..., pour homicide volontaire.